



## PROCÈS-VERBAL

#14 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par vidéoconférence, le **VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023** à 15 h 45.

### SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Alex Bottausci, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Monsieur Alan DeSousa, membre du conseil d'administration

Madame Gracia Kasoki Katahwa, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur André Porlier, secrétaire corporatif adjoint.

Les membres du conseil excusent l'absence de Monsieur Sylvain Le May. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 15 h 56, l'assemblée débute.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2023-131 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 NOVEMBRE 2023

PROPOSÉ par madame Gracia Kasoki Katahwa  
APPUYÉ par monsieur Alex Bottausci

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2023-132 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 27 OCTOBRE 2023

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa  
APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 27 octobre 2023.

CA-2023-133 ADOPTER LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2024-2033

VU le rapport de la directrice exécutive – Finances, approvisionnement, affaires juridiques, normes et conformité et trésorerie

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell  
APPUYÉ par monsieur Sylvain Ouellet

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter le programme des immobilisations de la Société pour les années 2024 à 2033, intitulé « **PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2024-2033** » selon le document joint à la recommandation et de le transmettre aux différentes instances pour fins d'approbation.

CA-2023-134 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 15 h 58.

Les résolutions CA-2023-131 à CA-2023-134, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du  
conseil d'administration**

**Secrétaire corporatif adjoint**

---

**ÉRIC ALAN CALDWELL**

---

**ANDRÉ PORLIER**